

Située dans les Basses-Laurentides, la Ville de Deux-Montagnes compte près de 18 000 citoyens. Soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, la Ville est à la recherche de candidats dont le profil correspond à l'offre d'emploi suivant :

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT
CHEF DE DIVISION – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE INTERMUNICIPAL

Affichage externe
Du 10 au 28 avril 2019

Note : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

SOMMAIRE DE LA FONCTION :

Sous l'autorité du directeur, le titulaire du poste participe à la planification, l'organisation, la coordination, le contrôle et l'évaluation des activités du Service de sécurité incendie et exerce un rôle-conseil auprès du directeur du service. Plus spécifiquement, il participe à la gestion des ressources humaines, encadre et effectue du redressement auprès du personnel dans toutes les sphères d'activités du service.

RESPONSABILITÉS ET ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES

Parmi ses tâches, le chef de division :

- Participe à la gestion du service en effectuant et appliquant les directives, les procédures administratives et opérationnelle, tout en développant un climat de travail propice à l'atteinte des objectifs du service.
- Gère et supervise le volet des opérations du service, l'extinction des incendies, les enquêtes, les recherches et les sauvetages, la désincarcération, les interventions de matière dangereuse ainsi que les plans de mesure d'urgence locaux et régionaux.
- Agit à titre de mandataire en santé et sécurité au travail pour le service.
- Participe activement aux orientations stratégiques de l'organisation, élabore des recommandations au directeur.
- En collaboration avec le directeur détermine les objectifs et les indicateurs de performance du service tout en contrôlant l'efficacité de son personnel et ce conformément aux politiques, programmes, normes, échéances et mandats établis.
- Participe aux activités de dotation, des diverses promotions et de l'évaluation du personnel, soutiens le chef aux opérations ainsi que les officiers du service.
- Responsable des horaires de garde interne et des échanges de temps du personnel officier et pompier.
- Établit les besoins en formation, perfectionnement et développement du personnel.
- Assure la bonne gestion pour l'ensemble des directives et procédures du service et en assure la mise à jour.
- Voit au respect et à l'application de la convention collective des employés, participe au comité de relation de travail.
- Coordonne l'approche communautaire du service avec les différents organismes existants.
- Gère les plaintes, effectue l'analyse et détermine les actions à prendre.
- Participe à la garde requise par le service.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE :

- Certificat officier II de l'école nationale des pompiers du Québec.
- Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente telle qu'en administration et en gestion (un atout).
- Posséder un minimum de quinze (15) années d'expérience comme pompier dont un minimum de trois (3) années dans un poste cadre d'un service de sécurité incendie.
- Tout autre ensemble de formation et d'expérience pertinente pourra être considéré.
- Permis de conduire de la classe 4 A.
- Connaître le logiciel Becon.

COMPÉTENCES ET HABILITÉS RECHERCHÉES :

- Leadership
- Communication interpersonnelle
- Sens des responsabilités
- Très grande capacité d'analyse
- Vision stratégique
- Orientation client (citoyens)

SALAIRE ET AVANTAGES :

La Ville de Deux-Montagnes offre une rémunération et un régime d'avantages sociaux intéressants.

DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 28 avril 2019**, à l'adresse ci-dessous, en choisissant l'offre d'emploi correspondant :

www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-deux-montagnes.pMahPI/chef-de-division-service-de-securite-incendie-intermunicipal/2691217

Toute candidature sera traitée confidentiellement. La Ville de Deux-Montagnes applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi.

La Ville de Deux-Montagnes remercie tous les candidats pour leur intérêt. Cependant, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.